gendarmerie. Grappin, elle aurait dû tomber à 50 centimètres et à droite. Des preuves matérielles que le crime a été perpétré par Chimène : aucune. Des présomptions seulement, mais très graves.

L'ENQUÊTE A HAUTMONT, BERSILLIES ET VILLERS

Tandis que M. Drollon, chef adjoint de la deuxième brigade mobile, enquête et recueille les témoignages, la gendarmerie de la région de **Maubeuge** ne reste pas inactive.

Une tâche complexe et délicate est confiée aux gendarmes des brigades de **Feignies, Hautmont** et **Jeumont**, sous les ordres de M. le lieutenant Grappin, dont le perspicacité mit en relief l'intérêt de l'affaire et sa gravité lors de la découverte du cadavre de Pesant.

Un détail intéressant et que nous avions du reste signalé est de savoir où et quand fut écrite la carte remise par Pesant à Chiméne.

Chimène dit que son ami l'acheta à **Hautmont**. On ne retrouve dans aucun débit d'**Hautmont** la trace de cette emplette.

Avant de conclure que la carte a pu être achetée par Pesant, longtemps avant la veille du drame, il convient d'attendre de nouvelles et plus profondes recherches.

L'hypothèse que nous avançons a déjà été envisagée. Elle est assez plausible, surtout si l'on tient compte que la fameuse carte n'est pas datée.

Et il reste toujours à établir si elle fut bien rédigée par Pesant lui-même.

LE TÉLÉGRAMME

Il convient aussi de rechercher l'endroit d'où fut expédié le télégramme que Pesant aurait, paraît-il, reçu, et qui l'appelait auprès de sa mère malade.

Bersillies étant rattachée au bureau de poste de **Villers-Sire-Nicole**, c'est dans ce pays que l'on s'est d'abord adressé. Aucune trace d'envoi n'a été relevée. Sera-t-on plus heureux à **Maubeuge** ?

Enfin, une dernière vérification à faire s'imposait. C'est celle de l'emploi du temps des deux compagnons, le soir du drame, avec le recours de la brigade douanière.

Sur la route de **Bersillies** à **Villers-Sire-Nicole**, comme aux alentours des forts de **Bersillies** et de la **Salismagne**, se trouvent de nombreux postes de douaniers, où les passages de Pesant et de Chimène ont dû être remarqués.

Obtiendra-t-on de ce côté quelques utiles indications ?

A L'INSTRUCTION

M. Magnin doit entendre aujourd'hui entre autres témoins, les deux gendarmes qui procédèrent à la première enquête — concluant au suicide — ainsi qu'à la découverte de la doublie.

Cette première enquête sera, avec la carte postale d'adieu de Pesant, les points d'appui de la défense. L'une comme l'autre, présentent un grand intérêt. Elles suffiraient même à écarter de Chimène tout soupçon si le système de défense du témoin n'avait pas été celui qu'il a adopté.

Expliquera-t-il, à sa prochaine comparution devant M. le juge d'instruction, les raisons de son silence obstiné sur les faits qui le compromettent : l'argent qu'il avait dans son portefeuille, l'achat d'un revolver et d'un rasoir, etc. ?

Livrera-t-il son secret ?

L. B.

UNE CATASTROPHE d'Aviation en Birmanie

Un avion postal français venant de Saïgon, s'est écrasé dans un cours d'eau de Sandoway (Birmanie Occidentale). Les occupants ont été tués. On a pu néanmoins identifier les cadavres de quatre d'entre eux, MM. Bouvreyard, Pardaud, Lasson. On croit qu'un quatrième occupant a également péri dans l'accident.

LE CADAVRE D'UN VIEILLARD DÉCOUVERT DANS UNE EXCAVATION PRÈS D'AMIENS

On a trouvé dans une excavation de deux mètres de profondeur, derrière la maison de M. Benoit, au rond-point du chemin Vert, à Montdidier, le cadavre de M. Albert Bourbier, rentier, âgé de 69 ans et demeurant avenue Georges-Clemenceau. Le vieillard avait quitté son domicile samedi dernier et depuis, on ne l'avait pas revu. On suppose que trompé par l'obscurité, il sera tombé dans l'excavation. Cependant, le cadavre sera autopsié.

ÉCHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mardi 9 juin 1931

Soleil : Lever à 3 heures 50 ; coucher à 19 heures 50.

Lune : Lever à 0 heure 47 ; coucher à 19 heures 47.

Aujourd'hui : Sainte-Pélagie. Demain : Saint-Landri.

MÉTÉROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 8 juin à 16 heures : Baromètre : 759 m/m 3, hausse depuis la veille à 6 heures : 2 m/m 0.

Thermomètre : Fronde 18°1 ; Minima, 12°1 ; Maxima, 19°3.

Etat hygrométrique : 69 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 9 heures : 19 m/m 1 ; Direction du vent : Ouest ; Vitesse moyenne, 14 k. à l'heure ; Direction des nuages : Ouest ; Etat du ciel : très nuageux.

Temps probable pour aujourd'hui : Un peu chaud, quelques ondées.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Ciel nuageux ou très nuageux, avec éclaircies, vent de secteur Sud-Ouest, modéré. Maximum en hausse de 1 à 2° sur la veille.

LE CONFLIT DU TEXTILE de Roubaix - Tourcoing et environs

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Au point de vue situation à Roubaix, il faut dire que celle-ci n'a pas changé et reste au point mort depuis une huitaine de jours. Il faut remarquer, par contre, que la population attend le résultat des pourparlers en cours et reste sur ses positions. Néanmoins, on constate que les esprits commencent à s'échauffer et que le calme qui a régné au cours des trois premières semaines de grève a une certaine tendance à disparaître.

UNE RÉUNION CÉGÉTISTE...

Hier matin, les syndicats cégétistes ont tenu une réunion extraordinaire, à 9 h., salle des fêtes, rue de l'Hospice. Un nombre imposant de grévistes avait répondu à l'appel des dirigeants du comité intersyndical de grève et quand s'ouvrit la séance, plus de trois mille personnes se trouvaient réunies dans la vaste enceinte.

La réunion eut lieu sous la présidence de M. Delvalnquière, entouré de MM. Chevaline, secrétaire général de la Fédération des Métaux ; Lefebvre, Dhont et Lorthiois, du comité intersyndical de grève.

Au cours de cette assemblée, MM. Lefebvre, Chevaline et Delvalnquière ont, successivement, félicité les assistants pour leur belle conduite et la combativité dont ils font preuve depuis trois semaines.

M. Chevaline fit ressortir que l'esprit de résistance était vraiment admirable et qu'il ne fallait pas plier l'échine et baisser pavillon devant les propositions qui auraient pu être faites pour tenter une reprise partielle du travail.

Ensuite, M. Lefebvre entretint l'assemblée au sujet des pourparlers qui devaient avoir lieu au cours de l'après-midi, et après un exposé clair et précis de revendications des adhérents aux groupements cégétistes, les personnes présentes confirmèrent, une fois de plus, la confiance qu'elles accordaient en leurs représentants pour faire valoir leurs droits.

...SUIVIE D'UNE MANIFESTATION EN VILLE

A l'issue de cette réunion, un cortège très imposant, et auquel participèrent plus de quatre mille manifestants, se forma pour défiler par les rues de la ville.

Musique en tête, le défilé, précédé par MM. Chevaline, Lefebvre, Delvalnquière, Dhondt, Lorthiois, etc..., et suivi par des hommes portant une large banderole rouge sur laquelle on pouvait lire : « Pour le pain de nos enfants nous lutterons jusqu'au bout », prit la direction de la rue de la Gare.

Derrière la banderole, plus de cinq cents femmes et enfants avaient pris place, et ensuite venaient les hommes, dont le nombre pouvait être évalué à près de quatre mille.

Par leurs chants et leurs protestations les manifestants marquèrent leur passage par les rues de la Gare, de Blanchemaille, Emile-Moreau, où il y eut un temps d'arrêt face à la Filature de la Redoute (usine Pollet) où les coups de sifflets et les cris hostiles ne firent pas défaut, les rues de l'Alma, Archimède, Jacquard, de la Barbe-d'Or, de la Guinguette, de Tourcoing.

C'est à ce moment, vers 11 heures, que se produisit la débandade et désorganisation du cortège.

LA MARCHE VERS LE CONSORTIUM

Tandis que la garde montée précédant le cortège, tournait à l'angle de la rue Duflot, la musique qui suivait continua le chemin en direction de la place Fosse-aux-Chênes. En voyant ce moment, les délégués cégétistes, MM. Lefebvre, Lorthiois, Delvainquière et Dhondt, firent un bond en avant pour arrêter le mouvement et, après avoir fait faire demi-tour aux musiciens, la foule suivit le mouvement et une partie des manifestants s'engouffra rue Duflot. Croyant que le calme était revenu, la garde montée, qui était intervenue, reprit sa place devant le cortège.

A ce moment, plusieurs centaines de personnes, qui s'étaient dissimulées dans la rue Jacquard, sortirent de leur cachette et prenant position à quelques mètres des manifestants, leur crièrent qu'il fallait poursuivre le mouvement en avant pour se rendre devant le Consortium. — Il a été établi que cette invitation avait été faite par des unitaires et que quelques-uns d'entre eux, qui s'étaient infiltrés parmi les cégétistes, tentaient d'entraîner ces derniers dans leur sillage.

Un barrage de gardes mobiles, qui s'était formé à l'angle des rues de Tourcoing et Duflot, fut forcé, devant la ruée de cette masse humaine qui voulait se rendre place de la Fosse-aux-Chênes. L'ordre fut vite rétabli et ce, après quelques bousculades et quelques échanges de coups. Malgré tout, des manifestants ayant l'esprit plus échauffé, parvinrent à se faufiler entre les gardes et à faire corps avec le groupe des animateurs.

Aussitôt, un groupe de 350 à 400 personnes se dirigea vère le Consortium et en arrivant à proximité de la rue de l'Alma, la tête prit le pas de course, en entraînant toute la suite. Cette ruée attira l'attention de la garde postée à proximité du siège de la commission intersyndicale de l'industrie textile, et la course fut enrayée par un barrage établi à hauteur de la rue de la Rondelle.

Malgré cette barrière, qui était sur le point de faiblir, les manifestants opéraient une certaine pression et les gardes commençaient à lâcher pied, quand un peloton de cavaliers vint à la rescousse. Il y eut une bagarre de courte durée, au cours de laquelle plusieurs arrestations furent opérées pour outrages et rébellion à la force armée. Les individus mis en état d'arrestation furent embarqués dans les camionnettes de la garde et conduits à la gendarmerie de Roubaix.

Les arrestations suivantes ont été maintenue :

Louis Buda, 24 ans, originaire de Riska (Hongrie), apprêteur, demeurant boulevard d'Armentières, 83, inculpé d'outrages et rébellion.

Jeanne Lathem, épouse Antoine Lambreckt, 36 ans, peigneuse, domiciliée rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Saint-Louis, 8, qui sera poursuivie pour outrages, rébellion et voies de fait, par contre, trois procès-verbaux pour refus de circuler ont été dressés à la charge des contrevenants.

Cette échauffourée donna lieu à l'établissement d'un service d'ordre, renforcé par de nombreux pelotons de gardes mobiles. En un rien de temps, ce fut le blocus de la place de la Fosse-aux-Chênes, toutes les rues ayant ouverture en cet endroit étaient barrées par des gardes mobiles montés et à pied qui refoulaient les manifestants.

Après plus d'une heure de manœuvres, les rues Saint-Joseph, Saint-Laurent, Saint-Maurice, de la Rondelle, Henri-Carette, de la Fosse-aux-Chênes, du Collège et Daubenton, furent dégagées, non sans peine, car la garde montée dut charger à plusieurs reprises.

UNE PORTE BARBOUILLÉE DE GOUDRON

Des grévistes ont barbouillé de goudron, au cours de la nuit de samedi à dimanche, la porte et les soubassements d'une habitation située à Roubaix, 22, rue Marengo.

Cette habitation est occupée par une ouvrière n'ayant pas cessé le travail.

M. Malot, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête.

ORDRE DU JOUR DU COMITÉ INTERSYNDICAL DE GRÈVE

Le comité intersyndical de grève nous communique l'ordre du jour suivant :

« Les grévistes de Roubaix et environs, réunis salle des fêtes de la rue de l'Hospice, le lundi 8 juin ;

» Enregistrent avec une vive satisfaction que les ouvriers de toute la région de Roubaix, Tourcoing, Halluin, Lannoy et des communes environnantes, restent aussi unis et aussi fermes dans leurs résolutions qu'au premier jour de la grève.

» Au seuil de la quatrième semaine du conflit, ils renouvellent leur confiance au comité intersyndical de grève, qui malgré toutes les embûches et les manœuvres d'un Consortium aux abois, d'une part, malgré les insultes et les calomnies des soi-disant « unitaires », d'autre part, continuent à revendiquer hautement le droit à la vie des travailleurs.

» Remercient chaleureusement toutes les organisations et personnalités qui, dans un élan magnifique, les assurent, par leur aide financière de leur sympathie et de leur solidarité et leur permettront ainsi de continuer la lutte jusqu'à la victoire finale ».

UNE COMMUNICATION DE LA COMMISSION INTERSYNDICALE DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE ROUBAIX-TOURCOING

La commission intersyndicale patronale de l'industrie textile nous communique :

« Sur invitation, les délégués patronaux ont rendu visite à M. le Préfet du Nord le lundi 8 juin 1931, au sujet de la grève.

» Les délégués patronaux n'ont pu que rappeler à M. Langeron toutes les concessions déjà faites par les patrons et faites uniquement dans l'espoir d'éviter la grève générale. Elles ont malheureusement été inutiles.

» La suppression de la prime de présence n'aura pour résultat que de faire supporter aux ouvriers leurs propres cotisations pour les Assurances sociales. C'est le minimum de ce qui peut être raisonnablement demandé dans les conditions économiques actuelles, qui sont de plus en plus mauvaises. Il n'y a pas de transaction possible sur cette formule simple : les ouvriers doivent payer leur cotisation comme les patrons payent la leur ; ce qui est d'ailleurs écrit en toutes lettres dans la loi ».

INCIDENTS A HERSEAUX ?

Lundi matin, à la frontière d'Herseaux, une centaine de grévistes se seraient rassemblés au lieu dit le « Petit Audenarde », en vue d'empêcher le passage des autobus, qui en réalité empruntèrent une autre route.

Les manifestants auraient été refoulés sur le territoire belge par la garde mobile française, et à nouveau repoussés en France par les gendarmes belges. Ils se seraient ensuite dispersés.

Cette informationu nous a été formellement démentie au commissariat de police de Wattrelos, ainsi qu'aux postes de douanes français et belges, et nous la publions sous toutes réserves

Le Conseil Municipal de Lille a voté un crédit de 50.000 fr. pour les grévistes

Au cours de la séance d'hier soir du Conseil municipal de Lille, M. Roger SALENGRO, maire, a donné connaissance d'une lettre de M. Alfred Bauche, en date du 26 mai, où le secrétaire du Syndicat du Textile, groupant à Lille les travailleurs affiliés à la C. G. T., demandait le vote d'une subvention au nom de la Ville.

Le maire de Lille exposa que l'Administration municipale, en sa séance du 1er juin, vota le principe d'une subvention dans ce but et décida de prier le Comité Intersyndical de Grève qui, à Roubaix-Tourcoing, groupe les travailleurs affiliés à la C. G. T., de lui fournir toutes suggestions utiles quant à la répartition de la somme à prévoir.

M. Roger SALENGRO donne connaissance de la lettre où M. Henri Lefebvre, en réponse, fait connaître que la subvention peut être versée en totalité au bureau de bienfaisance de Wattrelos, cette commune étant, en effet, « de par la précarité de ses disponibilités financières, celle qui, en ce moment, a besoin des secours pécuniaires les plus urgents ».

POUR LES GRÉVISTES EN RÉSIDENCE A LILLE

Le maire de Lille annonça enfin que, sur sa proposition, l'Administration municipale a décidé de faire distribuer, par les soins du bureau de bienfaisance, des secours aux familles nécessiteuses des ouvriers en grève de l'agglomération de Roubaix-Tourcoing, demeurant à Lille.

Ces secours seront accordés, chaque semaine, à compter du 1er juin, dans les conditions ci-contre : 1. dix francs par ouvrier ; 2. cinq francs pour la femme lorsqu'elle ne travaille pas ; 3. trois francs par enfant ou personne à charge.

Afin de permettre un contrôle efficace et rapide des déclarations, la Bourse du Travail et le Comité Intersyndical de Grève seront chargés de vérifier les inscriptions reçues dans les dispensaires.

Les sommes nécessaires au paiement des dits secours seront mises, par le Receveur municipal, au fur et à mesure des besoins, à la disposition du Receveur du Bureau de Bienfaisance, qui en justifiera régulièrement l'emploi.

LA DÉLIBÉRATION

M. Roger SALENGRO donne ensuite connaissance de la délibération rédigée en ces termes :

« Depuis plus de trois semaines, dans la région de Roubaix-Tourcoing, cent vingt cinq mille travailleurs sont en grève, non pour réclamer de meilleures conditions de travail et de vie, mais pour s'opposer aux diminutions de salaires qu'on prétend leur faire subir.

» Nous savons que des milliers de familles, dépourvues de tout moyen d'existence, se trouveront à brève échéance dans la plus noire misère, si nous ne leur venons immédiatement en aide.

» En ces circonstances pénibles notre devoir nous commande de marquer, par un large effort de solidarité, notre volonté d'atténuer, dans la mesure où nous le permettent les disponibilités de notre budget, les misères qu'il importe qu'on soulage le plus tôt possible.

Aussi, nous vous demandons : 1. de voter un crédit de cinquante mille francs ; 2. de décider, conformément au désir exprimé par le Comité intersyndical de Grève, groupant les syndicats affiliés à la C. G. T., que cette subvention sera mise à la disposition du Bureau de Bienfaisance de Wattrelos, dont les ressources ne permettent point d'assurer, comme il convient, l'assistance aux chômeurs demeurant en cette ville.

» Il est entendu que les secours devront être répartis par les soins du Bureau de Bienfaisance de la dite Ville, sans aucune distinction, entre toutes les familles que le chômage prolongé rend nécessiteuses.

» La dépense sera prélevée sur les ressources disponibles de l'exercice courant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par acclamations, vota la délibération ci-dessus.

M. BAUCHE, au nom des travailleurs du Textile, prie le Conseil municipal d'accepter l'expression de sa bien vive gratitude.

M. Roger SALENGRO forme ensuite le vœu qu'au terme d'une entente acceptable les grévistes de Roubaix-Tourcoing rentre à l'usine la tête haute. Il avait auparavant souligné que les ouvriers de Roubaix-Tourcoing livraient une bataille de principe au sort de laquelle est lié le sort des travailleurs de Lille.

LE COUP DE THÉATRE dans le drame obscur de Vendin-le-Vieil

(Suite de la première page)

DES PRÉCISIONS PROBANTES

C'est en possession de cette pièce, que M. Maximin, commissaire de police, ouvrit une enquête pour retrouver le passeport du Polonais dans cette région et ensuite savoir ce qu'il était devenu. Le passeport fut délivré à un nommé Jean Chmielewski, né le 24 novembre 1904 à Przbyslawice (Pologne), à destination de **Pont-à-Vendin**. Mais s'il a bien habité cette commune, de là, il vint demeurer à **Vieux-Condé**, Cité Saint-Martin, 8, chez un compatriote, M. Was Waclaw, du 5 décembre 1930 au 3 janvier 1931. De là, il serait parti s'installer chez un autre compatriote dans la Cité de Cernay.

Chmielewski, qui avait sans doute des raisons pour se défier du service des étrangers, ne fit jamais aucune déclaration d'arrivée ou de départ et eut bien soin de ne pas signaler sa présence en faisant viser ses papiers d'identité. En mars 1931, Jean Chmielewski repartit en Pologne, où il se trouve actuellement. C'était en réalité une femme et elle est bien vivante.

L'enquête menée par M. Maximin, commissaire de police, permit de découvrir des parents ou des personnes qui ont connu particulièrement ce Polonais. Tous déclarent qu'ils savent pertinemment que Chmielewski était une femme déguisée en homme, sans qu'ils puissent s'en expliquer le motif et mieux, en habitant la cité de Cernay, elle aurait eu un ami.

« JE LA CONNAIS... »

Une dame Mylewski Agnès, demeurant actuellement à **Vieux-Condé**, fait des déclarations ne laissant aucun doute à ce sujet :

« Je connais très bien Jean Chmielewski. C'est une femme qui s'habillait en homme, je ne sais pourquoi. Elle est repartie en Pologne en mars dernier et a acheté un vélo pour femme à **Vieux-Condé** avant de s'en aller. Mon père m'a écrit de Pologne que Jean Chmielewski était arrivé au pays et qu'elle avait repris ses habits de femme. Elle était mariée à un nommé Jean Chmielewski, mais je ne connais pas son nom de jeune fille.

« JE L'AI VUE... »

Une autre Polonaise, Mme Moichecka, demeurant 3, Cité Saint-Jean, à **Vieux-Condé**, est plus précise et plus affirmative. Je connais très bien Jean Chmielewski. Je suis revenue de Pologne depuis le 3 mai dernier. Je l'ai vue le 15 avril dernier, au marché, à Cryzow (Pologne), habillée en femme, car c'était une femme. Elle m'a dit qu'elle venait de France et qu'elle avait habité **Vieux-Condé**. J'ignore si elle est mariée, mais l'on m'a raconté en Pologne qu'elle était séparée de son mari.

Je reconnais sa photo sur ce passeport, ainsi que celle qui a été publiée par votre journal. J'affirme qu'elle était vivante le 15 avril dernier.

De cette enquête et de ces démarches, il résulte bien que Jean Chmielewski, homme ou femme, qui habitait **Vendin-le-Vieil**, n'a pas été assassiné et n'a aucun rapport avec le cadavre découvert dans cette région.

L'ÉTRANGE AFFAIRE de coups de revolver de Billy-Berclau

(Suite de la première page)

LA BALEINE PROTECTRICE

En déshabillant la victime, on constata qu'après avoir traversé les vêtements, le projectile avait glissé sur une baleine du corset, mais il pénétra quand même d'environ six centimètres dans les chairs.

Quoique assez grave, cette blessure n'inspire aucune inquiétude ; la blessée a été conduite hier après-midi à l'Hôpital de Lens pour être radiographiée.

QUI A TIRÉ ?...

Tard dans la soirée, la gendarmerie de Carvin était mise au courant de cette scène. A 22 heures, le chef de brigade Hennion et les gendarmes Dehayes et Régnier se rendaient à Billy-Berclau et commençaient l'enquête.

Personne n'avait vu l'individu tirer et les enquêteurs ne purent recueillir que de vagues renseignements concernant un individu soupçonné d'être propriétaire d'un revolver. C'est de ce côté que les recherches s'orientèrent.

ARRESTATION DU COUPABLE

Les enquêteurs purent apprendre qu'ils s'agissait d'un nommé Erico Cima, 52 ans, d'origine italienne et naturalisé français. Ils se rendirent vers deux heures du matin au domicile de celui-ci, mais il était parti à son travail à l'usine d'explosifs, où il occupe l'emploi de chef-nitreur et où il compte 40 années de présence. Veuf en premières noces, Cima s'était remarié et sa seconde femme l'avait abandonné ; depuis 22 ans, il vivait maritalement avec une troisième femme, qui l'avait également quitté ces temps derniers, mais qui avait consenti à reprendre la vie commune.

Un jour, Cima s'était laissé aller à dire qu'il avait fait l'emplette d'un revolver pour tuer sa maîtresse, si celle-ci ne voulait plus revenir avec lui. C'est ainsi que les enquêteurs apprirent que Cima avait une arme chez lui.

A trois heures du matin, le chef Hennion entreprenait l'interrogatoire de Cima. Ce dernier commença par déclarer qu'il avait tiré des pétards à l'occasion des succès remportés à Noisy-le-Sec par la société de musique, dont il est membre honoraire, puis finalement, il avoua que c'était des coups de revolver qu'il avait tirés pour célébrer cette victoire. Il ajouta n'avoir jamais eu l'intention d'atteindre Mlle Penninck.

Il raconta qu'il avait été chercher l'arme qui était enfermée dans une armoire, qu'il était monté sur une chaise et qu'il avait fait feu à plusieurs reprises par une petite fenêtre donnant sur la rue, sans regarder où il tirait.

Les déclarations de Cima paraissent invraisemblables et il doit y avoir sous cette affaire une raison quelconque que l'on connaîtra certainement plus tard.

Cima a donc été mis en état d'arrestation et déféré au Parquet de Béthune, hier après-midi.

Ce drame incompréhensible a causé une certaine émotion dans la localité.

Vous souffrez ! pensez à « Aspro »

Voir la dernière page

LA CRISE dans l'Industrie du Cuir du Nord

LES INTÉRESSÉS RÉCLAMENT L'ÉLÉVATION DES TARIFS DOUANIERS SUR LES CHAUSSURES ÉTRANGÈRES

La grave crise économique mondiale qui sévit actuellement paralyse l'action de toutes les industries. Une particulièrement touchée, est celle du cuir et des diverses fabrications se rapportant à la confection des chaussures.

Afin de trouver les moyens susceptibles d'y remédier, les fabricants en cuir, en chaussures, cordonniers, et tous ceux intéressés directement, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, se sont réunis hier à Lille à la Société Industrielle.

La séance était présidée par M. Voiturias de Lille, président du Syndicat régional des Fabricants de cuir, entouré de MM. Hennebelle, d'Amiens, de l'industrie de la chaussure ; Vitrant, de Douai, pour le commerce de la chaussure ; Cléty, de Dunkerque, pour les cordonniers. Etaient également présents : MM. Potié, sénateur; Nicolle, Destailleurs, Coutel, Des Rotours, Surmont, députés ; Crespel, conseiller général ; Thiriez, vice-président de la Chambre de Commerce de Lille ; Dupont, de la Chambre de Commerce de Douai.

CONTRE LA CONCURRENCE ÉTRANGÈRE

Devant plus de 1.000 auditeurs, M. Voiturias ouvrit la séance en remerciant les personnalités présentes et en faisant part des regrets de M. Salengro, député-maire de Lille, qui retenu à la Préfecture par les entrevues nécessitées par les grèves, n'a pu assister à la réunion. Il donna ensuite la parole à M. Hunnebelle, d'Amiens, pour l'examen de la situation grave dans laquelle se trouve l'industrie du cuir et de la chaussure.

M. Hunnebelle, après avoir rappelé les erreurs passées et la division qui séparait l'an dernier fabricants et détaillants, fit l'exposé « des divers accords commerciaux et positions consolidées traités par la France qui mettent notre pays dans une situation fâcheuse au point de vue économique ».

Parlant de l'industrie de la chaussure, l'orateur, dans un exposé très documenté, démontra que les tarifs douaniers français sur les chaussures étrangères nous ont valu un afflux massif de la production des autres pays et que l'importation qui était de 224.000 paires en 1926 est passée en 1930 à 1.850.000 paires. D'autre part, l'Allemagne a porté ses droits de 1 mk. 20 à 4 mk. 80, ce qui représente 14 fr. ; la France a laissé ses anciens tarifs, qui oscillent selon les catégories entre 6 et 9 fr.

De plus, ajouta l'orateur, le danger qui était menaçant, devient un mal latent qui si l'on ne prend pas garde, ruinera l'industrie française, car l'étranger installe en France des magasins de vente directe ; nous ne pouvons plus écouler notre production, et l'exportation nous est difficile par suite des tarifs prohibitifs étrangers.

M. Hunnebelle proposa ensuite les remèdes suivants :

1° Moraux : Nécessité de l'union étroite entre tous les intéressés du cuir ;

2° Techniques : Diminution du nombre des modèles qui empêche la fabrication en série ;

3° Gouvernementaux : Révision des tarifs douaniers et allégement des charges qui pèsent si lourdement sur toutes les industries.

UNE INDUSTRIE NATIONALE

Après avoir adressé ses remerciements à M. Hunnebelle, pour son parfait exposé, M. Voiturias, au nom de l'industrie du cuir, attira l'attention des parlementaires sur une industrie qui est la troisième de France, employant 500.000 personnes et ayant plus de 1.000 usines. Il demanda que l'on vote en toute urgence le relèvement des tarifs douaniers, qui assurera aux intéressés la réciprocité, qui devait être à la base des accords et qui n'est jamais appliquée. Il montra le déficit de notre balance commerciale, dû au manque de protection de l'industrie alors que tout a été fait pour l'agriculture.

M. Thifles, qui lui succéda, au nom de la Chambre de Commerce de Lille, apporta l'appui le plus complet de cette Compagnie, qui a senti la nécessité de protéger la troisième industrie de France.

M. Vitrant, au nom des commerçants en détail, supplia les parlementaires de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour obtenir en faveur de l'industrie du cuir la réciprocité douanière.

MM. Vallendol et Cléty, au nom des cordonniers, abondèrent dans le même sens.

MM. Nicole, député du Nord, et Lemesle, député du Pas-de-Calais, au nom des parlementaires de la région du Nord, reconfirmèrent le bien-fondé des doléances des industriels et commerçants du cuir et de la chaussure, et promirent de faire tous les efforts possibles pour faire aboutir leurs justes revendications.

UNE MOTION ADRESSÉE AU MINISTRE DU COMMERCE

M. Voiturias proposa ensuite le vote de la motion suivante :

Plus de 1.000 fabricants, négociants en chaussures et en cuir, cordonniers et membres des professions concourant à la fabrication et à la vente des chaussures et du cuir dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, réunis le 8 juin à Lille, adressent à M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, leur salut respectueux.

Ils le remercient de la bienveillance avec laquelle il a déjà examiné la situation angoissante qui leur a été créée par l'augmentation massive des importations de chaussures étrangères et la diminution parallèle de leurs exportations.

Ils sollicitent un relèvement urgent des tarifs douaniers qui les concernent et le vote rapide du projet de loi Lefas-Tranchant, dont la rédaction définitive vient d'être arrêtée par le Syndicat général de la chaussure et la Fédération des marchands de chaussures au détail.

Très vivement reconnaissants à MM. les Parlementaires et MM. les Présidents des Chambres de Commerce de la région, de leur appui, ils comptent sur eux pour les aider à obtenir immédiatement la protection des 250.000 ouvriers du cuir et de la chaussure, des détaillants et de leur personnel, des cordonniers et tous autres intéressés, soit 500.000 travailleurs français menacés par le chômage.

Cette motion fut adoptée à l'unanimité des associations.

G. M.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

LA FUGUE D'UN GARÇONNET

Dans la matinée de dimanche, vers 9 heures, le jeune Paul Drieux, 10 ans, demeurant 76, rue Jean Macé, à Roubaix, reçut 2 fr. 50 de ses parents, pour aller chercher un paquet de tabac dans un débit voisin.

Malheureusement, le petit garçon perdit la somme de monnaie qu'on lui avait remise et il n'osa plus rentrer chez lui.

Ses parents ne le voyant pas revenir, avertirent M. Malot, commissaire de permanence. Le signalement du garçonnet fut immédiatement donné et des agents de police se mirent à sa recherche.

De leur côté, M. et Mme Drieux, ainsi que leurs quatre autres enfants, sillonnèrent tout le quartier du Nouveau-Roubaix, pour retrouver le petit, qu'on crut un instant noyé dans une mare voisine de la rue Jean Macé. Ils visitèrent les nombreux chantiers des environs, mais toutes leurs recherches furent vaines.

Ce n'est que tard dans la soirée, vers 22 h. 30, qu'un veilleur de nuit d'une usine voisine ayant rencontré le petit, trempé par la pluie, le reconduisit dans sa famille.

Le petit garçon n'en est pas à son coup d'essai, il y a six mois, il fit une même fugue pour une semblable futilité.

HALLE FLIPO : le kilo beurre, 17.50 ; meilleur, 19.50 ; Café, 16 et 17 ; Gruyère, 15 fr. ; Port-Salut, 12 fr.

CONSEIL DE RÉVISION

Il est rappelé aux jeunes gens de la classe 1930, 2e fraction et aux ajournés inscrits sur les tableaux du canton de Roubaix-Est, que le Conseil de Révision aura lieu mercredi 10 juin, à 9 h., à l'Hôtel de Ville de Roubaix. Ceux du même canton de la classe 1931 1re fraction, seront examinés ledit jour, à 14 h.

Les conscrits qui ne se présentent pas sont déclarés « Bons absents » et appelés sous les drapeaux 15 jours avant la date d'appel normale de leur contingent.

UNE SOIRÉE AU FONTENOY

Le Comité officiel des fêtes du Fontenoy fait donner aujourd'hui mardi à 19 h. 30, au Cinéma Leleu, rue de l'Alma, grande séance de cinéma gratuite. Programme monstre spécialement établi pour cette représentation par M. Mispelaëre, directeur propriétaire.

Le tirage de la tombola qui devait avoir lieu à l'issue de cette séance est reporté à une date ultérieure.

Le programme-tombola sera exigé à l'entrée.

LES OBSÈQUES DE M. E. HERMAN

vice-président du Cercle Colombophile « La Concorde »

Hier ont eu lieu, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, devant une nombreuse foule, sympathiquement émue, les obsèques de M. Ernest Herman, vice-président du Cercle Colombophile « La Concorde », décédé jeudi dernier dans notre ville.

La levée du corps eut lieu au domicile du défunt, à 8 h. 45. Le deuil était conduit par M. René Duforest, gendre du disparu.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Jules Krabansky, Emile Vandorpe, François Castiaux, du cercle colombophile « La Concorde » et Charles Bouché, du cercle colombophile « Le Progrès ».

Parmi la nombreuse assistance, on pouvait remarquer MM. Félix Vanoutryve, président d'honneur du cercle « La Concorde » ; Alphonse Vandenbulcké ; Charles Missant ; Maurice Delmotte ; Henri Berthe, vice-président d'honneur ; Edouard Roussel, conseiller général, président du cercle colombophile « Le Progrès » ; Emile Draux, vice-président ; Jules Rénard, secrétaire de la société « Centre et Avenir », de Croix ; Henri Wibaut, président du cercle « L'Union », de Roubaix ; Adolphe Sartorius et Lodois Desmarcheller ; vice-présidents ; Vincent Dhulst, de la « Maison Colombophile », de Wattrelos.

En outre, la Commission entière de la « Concorde » assistait aux funérailles, ainsi qu'un grand nombre de membres des commissions et de sociétaires du « Progrès » et de l'« Indépendance Wattrelosienne » ; les règleurs et convoyeurs des Fédérations régionales.

A l'issue du service religieux, le corps du défunt fut conduit au cimetière pour y être inhumé, où MM. Vervaecke et Weerts, des Vétérans Colombophiles, firent l'éloge du disparu.

ACCROCHAGE D'AUTOS

Une collision s'est produite dans la soirée de dimanche, à l'angle des rues Decrème et de Lannoy, entre deux voitures automobiles pilotées l'une par MM. Georges Hennion, 29 ans, employé, demeurant 28, rue des Pyramides, à Roubaix et l'autre Cyrille Moulin, demeurant 230, boulevard de Strasbourg.

FEUILLETON DU 9 JUIN 1931. — N. 30.

CHIFFONNETTE

par JEAN DEMAIS

PREMIÈRE PARTIE

LA FAUTE D'UN FILS

Ce détail lui paraissait d'ailleurs secondaire... et il était plus urgent de se rendre un compte exact de ce qu'avait la malheureuse...

Alors, prenant la bonne voix pleine de rondeur et de jovialité qui, au chevet de ses malades, accomplissait d'ordinaire la moitié de la besogne, il demandait :

— Eh bien... ma chère amie... ça ne va donc pas ce matin ?... Qu'est-ce qui s'est passé ?

Il ne s'exprimait que d'une façon vague... pensant bien que la malade ignorait le suicide de son mari et ne voulant pas le lui apprendre par quelque maladresse de langage...

A sa question, les lèvres de Marie s'entr'ouvrirent comme si elle allait répondre...

Mais elle les referma presque aussitôt, sans qu'aucun son ne se fût exhalé de sa gorge.

— Voyons... insista le docteur, qu'est-ce qui vous gêne... Pourquoi hésitez-vous à parler ?...

De nouveau, la bouche de la malade s'agita... mais il n'en sortit toujours rien...

Par contre ses yeux prirent une acuité plus vive encore... comme s'ils cherchaient à exprimer ce que les lèvres ne disaient pas...

Le front du docteur s'était rembruni...

Pourtant il ne quittait pas son ton enjoué pour demander :

— La langue ne marche pas, hein !... C'est cela que vous voulez me faire comprendre... Tenez, baissez vos paupières une fois pour dire oui... et deux fois pour dire non... Nous nous entendrons ainsi très bien en attendant que la parole vous revienne, ce qui ne saurait tarder... Alors... c'est bien ce que je suppose ?...

Le regard de Marie Josselin, comme détendu par ce que venait de dire le docteur, se voila un instant, un seul, sous ses paupières...

— Oui... la langue ne veut rien savoir pour l'instant... Et les membres... que disent-ils, eux... Lève le bras droit, veules-vous ?...

A cette demande, une expression de volonté tendue à son suprême degré apparut dans le regard de la pauvre femme...

Mais son bras demeurait inerte...

— Voyons, fit le docteur... Vous « voudriez » bien faire ce que je vous dis, n'est-ce pas ?

Les paupières de Marie battirent une fois.

— Bon... Maintenant, réponds à cette autre question... Ce que je vous demande, « pouvez-vous » le faire ?

Par deux